

## ABUS SEXUELS

# Une victime témoigne

*Personne ne te croira* est l'histoire vraie de Danielle Scherer, abusée par un prêtre. En présentant son livre à la presse, elle a interpellé l'Église et la société civile.

**A** douze ans, Danielle est abusée une première fois par le prêtre de sa paroisse. Il était le seul dans son entourage à lui manifester un peu de bienveillance et une écoute attentionnée. Pendant dix ans, il profitera d'elle, la manipulera à son gré, jouera habilement de ses sentiments et de sa culpabilité pour qu'elle garde le secret sur leur liaison. Danielle s'enlise dans une relation qui la détruit et dont elle n'arrive pas à se dépêtrer. Lorsqu'elle ose en parler à un autre prêtre ou à une religieuse, les portes se referment sur une fin de non-recevoir. Alors, puisque personne ne veut la croire, ni même l'écouter, elle se tait pendant plus de quarante ans.

Aujourd'hui enfin, grâce à Gabriel Ringlet, elle publie son histoire. En racontant son chemin de souffrance, elle voudrait rendre leur voix à tous ceux que l'on n'a pas voulu croire, ou que l'on a obligés à se taire. Son espoir est que, grâce à son livre, d'autres arrivent à accoucher de leur propre parole.

La présentation du livre s'est faite au Prieuré de Malèves-Sainte-Marie. Gabriel Ringlet y avait rassemblé, autour de Danielle Scherer et de son éditeur: Mgr Harpigny, évêque référent pour les questions d'abus sexuels au sein de l'Église, et Karine Lalieux, présidente de la commission parlementaire en charge de ces affaires. Danielle Scherer les a interpellés successivement.

## DES OUTILS EFFICACES ?

La commission vient de mettre sur pied un tribunal arbitral, une procédure exceptionnelle qui permettra aux victimes dont les faits sont prescrits, ou dont l'auteur des abus est décédé, de déposer une demande de conciliation. L'objectif est de reconnaître la souffrance des victimes et de les rétablir dans leur dignité. Elles pourront aussi demander une compensation financière. La reconnaissance par l'Église d'une responsabilité morale collective était bien sûr une nécessité, si elle voulait encore conserver une quelconque crédibilité dans la société. Danielle Scherer remercie la commission et l'Église pour le travail remarquable qu'elles ont

### TOUS CONCERNÉS.

Autour de Danielle Scherer, qu'ils soient responsables religieux ou politiques.



effectué. Il y a quelques semaines encore, personne n'espérait que l'Église puisse aller si loin dans l'accompagnement des victimes. Mais Danielle Scherer regrette la complexité du document, écrit dans un style juridique difficilement accessible pour les non-initiés. Elle se demande également si l'Église est prête à jouer le jeu de la conciliation, sans quoi ce tribunal sera inefficace.

## UN CRI À L'ÉGLISE

À Mgr Harpigny, elle demande: «*Comment l'Église fonctionnait-elle, il y a cinquante ans, pour mettre ses prêtres dans un aussi grand isolement? Avaient-ils la possibilité de s'ouvrir à quelqu'un de leurs difficultés? Leur faute était-elle avouable au sein de l'Église? Il semble plutôt qu'elle condamnait ces déviants à une solitude sans nom.*» Ensuite, avec une émotion sincère, elle lance ce cri: «*L'Église peut-elle se rendre compte que nous avons besoin d'elle, que le monde a besoin d'elle? Sa préoccupation première ne devrait être ni sa puissance ni ses limites, mais son message. Elle doit prouver qu'elle est toujours capable de transmettre et de communiquer l'Évangile.*»

L'évêque reconnaît que l'Église a longtemps minimisé et dissimulé les affaires d'abus sexuels. Aujourd'hui, cependant, une page se tourne, et les évêques font face à leurs responsabilités. Avec ce tribunal arbitral, ils acceptent d'entendre et d'indemniser au besoin les vic-

times qui ne peuvent plus rien attendre de la justice civile, parce que les faits sont prescrits. Jean-Yves Quellec, prier du monastère de Clerlande, pose pour sa part la question de la sacralisation du prêtre: «*Tant que le prêtre abuseur se croit investi d'une sorte de pouvoir sacré, il se sent à l'abri de toute responsabilité.*» Il y aurait donc des choses à revoir aussi, dans la formation des séminaristes.

## « SOYEZ VOUS-MÊME! »

Jeune, Danielle Scherer avait la vocation, mais l'attitude des prêtres et religieuses qu'elle a rencontrés l'en a détournée: «*L'Église m'a construite et l'Église m'a détruite. Aujourd'hui, je ne suis plus croyante.*» Gabriel Ringlet rappelle, dans son annexe au livre, combien la blessure des victimes de prêtres est aussi spirituelle. Mais Danielle Scherer ne cherche

**Les évêques se grandiraient s'ils apprenaient à demander pardon avec leur cœur, leurs tripes, sans craindre de perdre la face ou de faire un faux pas.**

pas à démolir quoi que ce soit. Elle voudrait plutôt que l'Église retrouve une façon de communiquer plus vraie et plus chaleureuse. «*N'ayez pas peur de prendre le risque d'être vous-même*», lance-t-elle à Mgr Harpigny, citant les propres mots de l'évêque: «*Nous avons à reconnaître que des choses graves tout à fait en contradiction avec l'Évangile, ont été commises. Et dans la tradition chrétienne, quand c'est comme ça, on demande pardon.*» Les évêques se grandiraient en effet, s'ils apprenaient à demander pardon avec leur cœur, leurs tripes, sans craindre de perdre la face ou de faire un faux pas. À paraître plus humains, ils en seraient sans doute plus fidèles à l'Évangile.

Jean BAUWIN



Danielle SCHERER, *Personne ne te croira*, Paris, Albin Michel, 2012. Prix: 20,20 € - 10% = 18,18 €.

*Une souffrance cachée. Pour une approche globale des abus sexuels dans l'Église*, Bruxelles, Éditions Licap, 2012. Prix: 3,25 €. Brochure téléchargeable gratuitement sur <http://minisite.cathob.be/abusdansleglise/files/2012/01/Une-souffrance-cachée-v120126.pdf>



## ACTE CITOYEN

Jean Mouttapa, l'éditeur du livre, se dit heureux de publier ce récit, et pas seulement pour ses qualités d'écriture. C'était, explique-t-il, un acte citoyen, un acte militant qui dénonce et explique comment une autorité peut être à ce point dévoyée. En tant que chrétien, il espère également que l'Église retrouvera le chemin de l'Évangile.